CP BOURG-EN-BRESSE

AGRESSION EN CPROU : QUATRE COLLÈGUES BLESSÉS !

Quatre de nos collègues ont été blessés alors qu'ils ne faisaient que remplir leur mission : assurer la distribution du repas à un détenu suicidaire placé en CPROU.

Dans la nuit du 03 au 04 novembre, le détenu K., placé la veille en CPROU à la suite de propos suicidaires tenus au quartier disciplinaire, apprend dans l'après-midi, par le psychiatre, son maintien dans ce dispositif pour une durée de 24 heures supplémentaires.

Au moment de la distribution du repas, le détenu K. demande au surveillant de le faire remonter au quartier disciplinaire, prétextant vouloir fumer et reprochant aux personnels de le « mettre en chien ». C'est alors qu'il va délibérément passer à l'acte, en assénant un violent coup de pied dans le ventre de notre collègue.

S'ensuit une intervention en cellule d'une extrême violence, qui s'apparente davantage à un combat de rue qu'à une simple intervention de sécurité. Le détenu se débat violemment, saute dans tous les sens et distribue des coups de poing à l'aveugle. L'officier QA, arrivé en renfort, sera à son tour violemment frappé à la mâchoire. Le détenu sera finalement maîtrisé puis placé au quartier d'isolement, avec mise en place d'un dispositif de protection d'urgence (DPU).

Pendant ce temps, nos collègues sont évacués vers l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires.

UN BILAN HUMAIN INACCEPTABLE !

- Un agent hospitalisé et placé sous observation durant la nuit, avec 5 jours d'ITT.
- Deux brigadiers-chefs blessés, avec chacun 2 jours d'ITT.
- Un officier blessé, avec 1 jour d'ITT.

Quatre professionnels blessés dans l'exercice de leurs fonctions. Quatre collègues qui auraient simplement dû pouvoir effectuer leur service sans subir une telle violence. Un quartier arrivant où les personnels formés à l'accueil des personnes détenues, bienveillants et à l'écoute, prenant le temps d'expliquer les processus se retrouvent lâchement agressés par un détenu « pseudo suicidaire » se servant clairement de cette pratique pour fuir ses responsabilités.

FO JUSTICE EXIGE !

- Le **transfert immédiat** du détenu K.

FO JUSTICE apporte son soutien total et sans réserve aux quatre collègues blessés.
Nous resterons pleinement à leurs côtés et les accompagnerons dans l'ensemble de leurs démarches administratives, médicales et judiciaires.

Le 05 novembre 2026 — le Secrétaire Local FO Justice Bourg-en-Bresse

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026
FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !
ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ
JE VOTE FO Justice
POUR TOUS LES PERSONNELS